

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



Constat du 19 Février 2018

Page 1 sur 8

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE DIX NEUF FEVRIER

A LA REQUETE DU :

La SA LE CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital social de 1 331 400 718.80 euros, dont le siège social es 19 rue des Capucines 75001 PARIS, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses Président et Administrateurs domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 8 février 2018.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement, et d'un emplacement de stationnement extérieur ainsi décrit :

COMMUNE DE PERSAN (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis rue Etienne Dolet cadastré section AP numéros 280 lieudit « 1 rue Carnot » pour 38 a 22 ca et 282 lieudit « 6B rue Danièle Casanova » pour 11 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 16 mars 2009 volume 2009 P numéro 1686, portant sur les lots suivants sis 2 rue Etienne Dolet :

- LOT NUMERO CENT DOUZE (112) : entrée C, ascenseur C, au deuxième étage, un appartement comprenant : entrée, séjour, balcon, cuisine, dégagement, chambre, salle d'eau avec wc, ainsi que les 143/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;
- LOT NUMERO DEUX CENT TRENTE (230) : un emplacement de stationnement extérieur, ainsi que les 4/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Dont esy propriétaire Madame FRANS Gaëlle ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Thérèse YALAP-YANAN huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un
office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18, rue Parmentier soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 2 Rue Etienne Dolet à 95340 PERSAN (Val d'Oise) correspondant à l'adresse postale du bien sus désigné.

Où étant ce jour sur place à 17 heures 00, en présence de Messieurs Antoine Michalski, serrurier, deux témoins majeurs et de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Madame FRANS Gaëlle se présente à moi et m'invite à pénétrer dans les lieux après que je lui ai attesté de mes qualités et identités et lui avoir présenté ma carte professionnelle. Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précise occuper les lieux avec son compagnon Monsieur AZOUZI Nordinne.

Les lieux consistent en un appartement (lot n°112), situé au deuxième étage, porte n°12 composé d'une entrée desservant une salle de séjour, une cuisine, une salle d'eau et une chambre.

L'immeuble présente des façades à l'état d'entretien. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en bon état. Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et escaliers sont en bon état.

Les coordonnées du syndic de l'immeuble sont les suivantes :

Cabinet DUBOIS - du PORTAL
19 Rue Villiers de Lisle Adam
60000 Beauvais
Téléphone : 03 44 11 41 15

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Un dégagement d'entrée :**

La porte palière qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage au sol et la peinture des murs et du plafond sont également en bon état.

L'équipement comprend :

- un interphone
- un point lumineux central.
- un placard intégré



- **Le séjour :**

Le carrelage au sol et la peinture des murs et du plafond sont également en bon état.
L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une porte fenêtre à double vantaux en double vitrage équipé d'un volet électrique donnant sur balcon.



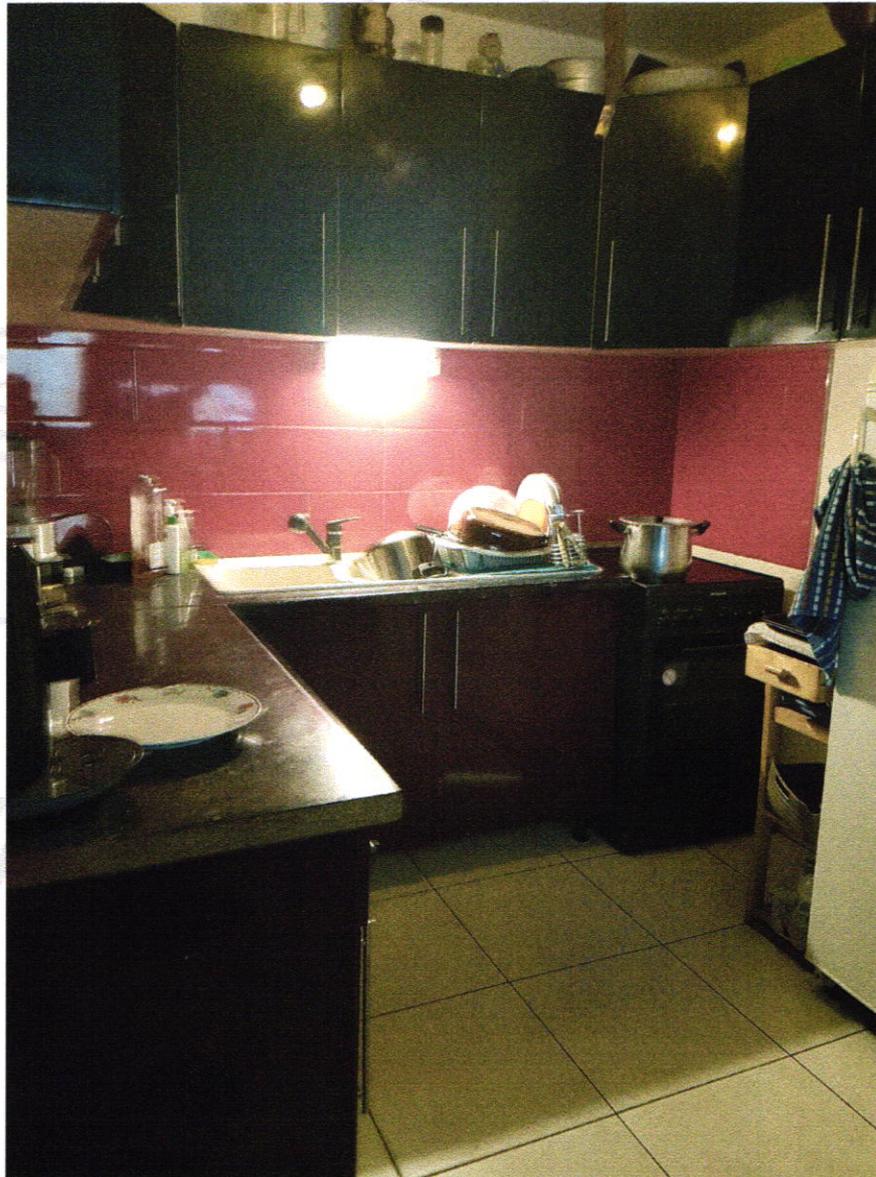
- **La cuisine:**

Le carrelage au sol est à l'état d'usage

Les peintures et carrelages muraux sont en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Un double évier et une série de placards bas et haut.



- **La salle d'eau:**

Le carrelage du sol est en bon état.

La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Une douche.
- Un bloc WC
- Un lavabo encastré dans un meuble lequel est surmonté d'un miroir sur lequel sont fixés des points lumineux.



- **La première chambre :**

Le carrelage du sol est en bon état.

La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une fenêtre à simple vantaux en double vitrage équipé d'un volet électrique.



Les lieux sont chauffés par le système de chauffage collectif.

***EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.***



**YANAN Thérèse
Huissier de Justice**